



Strasbourg, le 6 mars 2023

CDL-PL-OJ(2023)001ann-rev
Or. angl.

COMMISSION EUROPEENNE POUR LA DEMOCRATIE PAR LE DROIT
(COMMISSION DE VENISE)

134^e SESSION PLENIERE

VENISE

Scuola Grande di San Giovanni Evangelista

Vendredi 10 mars 2023 (09:30-18:00)

Samedi 11 mars 2023 (09:30-12:30)

PROJET D'ORDRE DU JOUR ANNOTE REVISE

Vendredi 10 mars 2023

09:30-11:00	Adoption de l'ordre du jour Communications Coopération Suites données aux précédents avis de la Commission Discussion et adoption des avis concernant des Etats
-------------	---

1. Adoption de l'ordre du jour**2. Communication de la Présidente**

La Présidente présentera ses activités récentes ([CDL\(2023\)009](#)).

3. Communication du Bureau élargi

La Commission sera informée des discussions tenues lors de la réunion du Bureau élargi du 9 mars 2023.

4. Communication du Secrétariat**5. Coopération avec le Comité des Ministres**

Dans le cadre de sa coopération avec le Comité des Ministres, la Commission tiendra un échange de vues avec Monsieur l'Ambassadeur Erik Laursen, Représentant Permanent de Danemark auprès du Conseil de l'Europe et Madame l'Ambassadrice Nina Nordström, Représentant Permanent de Finlande auprès du Conseil de l'Europe.

6. Coopération avec l'Assemblée parlementaire

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Constantinos Efstathiou, représentant de la Commission des questions juridiques et des droits de l'homme de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, sur la coopération avec l'Assemblée parlementaire.

L'avis conjoint sur la loi sur les partis politiques de l'Azerbaïdjan s'inscrit dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire (voir point 15).

7. Coopération avec le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Ms Gudrun Mosler-Törnström, Président de la Commission de suivi du Congrès, sur sa coopération avec ce dernier.

8. Échange de vues avec la Regione del Veneto

Mme Annalisa Bisson, Directrice des relations internationales et des affaires européennes, Regione del Veneto, s'adressera à la Commission.

9. Suites données aux précédents avis de la Commission de Venise

La Commission sera informée des suites données aux avis de la Commission de Venise ([CDL\(2023\)010](#)).

- Géorgie – Avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH sur des projets d'amendements au Code électoral et à la loi sur les associations politiques de citoyens ([CDL-AD\(2022\)047](#)) ;
- Kosovo – Avis sur les suites données à l'avis sur le projet de loi N°08/L-121 sur le Bureau d'État pour la vérification et la compensation des actifs injustifiés ([CDL-AD\(2022\)052](#)) ;
- Luxembourg - Avis sur la proposition de révision de la Constitution, adopté par la Commission de Venise à sa 118e session plénière ([CDL-AD\(2019\)003](#)) ;
- Mexique - Avis sur le projet d'amendements constitutionnels concernant le système électoral du Mexique, adopté par la Commission de Venise lors de sa 132ème session plénière ([CDL-AD\(2022\)031](#)) ;
- Montenegro –Avis urgent sur les amendements à la loi sur le président du Monténégro, ([CDL-AD\(2022\)053](#));
- Serbie - Avis sur trois projets de loi mettant en oeuvre les amendements constitutionnels relatifs au pouvoirs judiciaires, adopté par la Commission de Venise à sa 132ème session plénière ([CDL-AD\(2022\)030](#)) ;
- Serbie - Avis sur deux projet de loi mettant en oeuvre les amendements constitutionnels concernant le ministère public, adopté par la Commission de Venise à sa 133ème session plénière ([CDL-AD\(2022\)042](#)) ;
- Serbie - Avis sur les suites données à l'avis sur trois projets de loi mettant en oeuvre les amendements constitutionnels sur le système judiciaire ([CDL-AD\(2022\)043](#)) ;
- Commentaires sur la sécurité en Europe face à de nouveaux défis : quel rôle pour le Conseil de l'Europe ? en vue de la réponse du Comité des Ministres à la recommandation 2235 (2022) de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe ([CDL-AD\(2022\)036](#)).

10. Ukraine / Géorgie / République de Moldova – Avis intérimaires sur (projets) les lois sur les oligarques

1. Ukraine - projet d'avis intérimaire sur la loi sur la prévention des menaces à la sécurité nationale, liées à l'influence excessive de personnes ayant un poids économique ou politique significatif dans la vie publique(oligarques)

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de l'Ukraine, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis intérimaire ([CDL\(2023\)007](#)) (Sc/ML/DV/is) sur la loi sur la prévention des menaces à la sécurité nationale, liées à l'influence excessive de personnes ayant un poids économique ou politique significatif dans la vie publique (oligarques) ([CDL-REF\(2021\)086](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Maiani, Mme Nussberger, Mr Pinelli et Mme Grainne McMorro (ancienne membre suppléant, expert). Cette demande d'avis a été présentée par le Président de la Verkhovna Rada de l'Ukraine le 10 septembre 2021 et par la commission de suivi de l'Assemblée parlementaire le 30 janvier 2023. Les sous-commissions sur les institutions démocratiques, sur les droits fondamentaux et sur l'état de droit examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 9 mars 2023.

2. Géorgie - *Projet d'avis intérimaire sur le projet de loi sur la désoligarchisation*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de Géorgie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis intérimaire ([CDL\(2023\)005](#)) (Sc/DV/is) sur le projet de loi sur la désoligarchisation ([CDL-REF\(2023\)010](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Maiani, Mme Nussberger, Mr Pinelli et Mme Grainne McMorrow (ancienne membre suppléant, expert). Cette demande d'avis a été présentée par le président du parlement de Géorgie le 1er décembre 2022.

Ce projet de mémoire *amicus curiae* a été préparé dans le cadre du [Mécanisme de Réponse Rapide \(QRM\)](#), co-financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe dans leur [Partenariat pour une bonne gouvernance phase II](#).

11:00-11:30

Pause-café

11:30-13:00

Discussion et adoption des avis concernant des Etats

Item 10 (cont.)

3. République de Moldova – *projet d'avis intérimaire sur le projet de loi sur la limitation de l'influence économique et politique excessive dans la vie publique (dé-oligarchisation)*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Veronica Mihailov-Moraru, ministre de la Justice de la République de Moldova, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis intérimaire ([CDL\(2023\)006](#)) (DV/Sc/is) sur la limitation de l'influence économique et politique excessive dans la vie publique (dé-oligarchisation) ([CDL-REF\(2023\)011](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Maiana, Mme Nussberger, M. Pinelli et Mme Grainne McMorrow (ancienne membre suppléant, experte). Cette demande d'avis a été présentée par l'ancien ministre de la Justice de la République de Moldova le 13 février 2023. Les sous-commissions sur les institutions démocratiques, sur les droits fondamentaux et sur l'état de droit examineront ce projet d'avis lors de leur réunion conjointe du 9 mars 2023.

11. Géorgie

Projet d'avis sur les suites données sur les quatre avis sur les amendements à la loi organique sur les tribunaux de droit commun

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec un représentant de Géorgie, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2023\)002](#)) (TP/ba) sur les suites données sur les quatre avis sur les amendements à la loi organique sur les tribunaux de droit commun ([CDL-REF\(2023\)007](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Atar, M. Holmøyvik et M. Sørensen. Cette demande d'avis a été présentée par le président du parlement de Géorgie le 22 novembre 2022.

Ce projet d'avis a été préparé dans le cadre du [Mécanisme de Réponse Rapide \(QRM\)](#), co-financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe dans leur [Partenariat pour une bonne gouvernance phase II](#).

13:00-14:30

Déjeuner

14:30-15:45

Discussion et adoption des avis concernant des Etats

12. République of Moldova

1. *Projet d'avis sur le projet de loi sur le service de renseignement et de sécurité, ainsi que sur le projet de loi sur les activités de contre-espionnage et de renseignement externe*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec M. Alexandru Musteata, Directeur du Service de renseignement de la République de Moldova, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2023\)004](#)) (MS/sch) sur le projet de loi sur le service de renseignement et de sécurité ainsi que sur le projet de loi sur les activités de contre-espionnage et de renseignement externe ([CDL-REF\(2023\)001](#)) and ([CDL-REF\(2023\)002](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Barrett, Mme Kiener et M. Vermeulen). Cette demande d'avis a été présentée par le président du parlement de la République de Moldova le 18 novembre 2022.

Ce projet de mémoire *amicus curiae* a été préparé dans le cadre du [Mécanisme de Réponse Rapide \(QRM\)](#), co-financé par l'Union européenne et le Conseil de l'Europe et mis en œuvre par le Conseil de l'Europe dans leur [Partenariat pour une bonne gouvernance phase II](#).

2. *Projet d'avis conjoint sur le projet de loi sur l'évaluation externe des juges et procureurs*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Veronica Mihailov-Moraru, ministre de la Justice de la République de Moldova, et à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de la Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit (DGI) du Conseil de l'Europe ([CDL\(2023\)013](#)) (TP/ob) sur le projet de loi sur l'évaluation externe des juges et procureurs ([CDL-REF\(2023\)015](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Dimitrov, M. Gaspar, M. Alexander Baramidze (ancien membre suppléant, expert, Commission de Venise) et M. Đuro Sessa (expert, DGI). Cette demande d'avis conjoint a été présentée par l'ancien ministre de la Justice de la République de Moldova le 13 février 2023.

13. Bosnie-Herzégovine

1. *Projet de mémoire amicus curiae sur la question de la juridiction d'appel*

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de mémoire *amicus curiae* ([CDL\(2023\)012](#)) (RG/ob) sur la question de la révision en appel au sein de la Cour de Bosnie-Herzégovine, rédigé sur la base des commentaires de M. Carozza, Mme Cartabia et M. Kaarlo Tuori (président honoraire, expert). Ce projet de mémoire *amicus curiae* a été demandé par le président de la Cour constitutionnelle le 12 septembre 2022.

La préparation de cet avis s'inscrit dans le cadre du [Mécanisme de coordination des services d'experts \(ECM\)](#), qui fait partie du programme conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe "Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie - Phase II".

15:45-16 :00

Pause-café

16:00-18:00

Discussion et adoption des avis concernant des Etats

2. *Projet d'avis sur le projet de loi sur les tribunaux*

La Commission est invitée à tenir un échange de vues avec Mme Sanela Latić, Chef du Département de la coopération avec les organes judiciaires nationaux et internationaux et du

droit comparé au Ministère de la justice de Bosnie-Herzégovine, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2023\)011](#)) (VD/ob) sur le projet de loi sur les tribunaux ([CDL-REF\(2022\)045](#)) et ([CDL-REF\(2023\)017](#)), rédigé sur la base des commentaires de M. Carozza, Mme Cartabia et M. Kaarlo Tuori (président honoraire, expert). Cette demande d'avis a été présentée par le ministre de la Justice de Bosnie-Herzégovine le 7 septembre 2023.

14. Monténégro

Projet d'avis sur les suites données à l'avis sur le projet de modifications de la loi sur le Conseil de la magistrature et les juges

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2023\)016](#)) (DV/is) sur les suites données à l'avis sur le projet de modifications de la loi sur le Conseil de la magistrature et les juges, rédigé sur la base des commentaires de Mme Cartabia et M. Dimitrov. Cette demande d'avis a été présentée par le ministre de la Justice de Monténégro le 22 février 2023.

La préparation de cet avis s'inscrit dans le cadre du [Mécanisme de coordination des services d'experts \(ECM\)](#), qui fait partie du programme conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe "Facilité horizontale pour les Balkans occidentaux et la Turquie - Phase II".

19:00	Départ en bus de Piazzale Roma
19:30	Dîner au Restaurant Odino
22:00	Retour à Venise (Piazzale Roma)

Samedi 11 mars 2023

09:30-11:00	Discussion et adoption des avis concernant des Etats
-------------	--

15. Azerbaïdjan

Projet d'avis conjoint sur la loi sur les partis politiques de l'Azerbaïdjan

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis conjoint de la Commission de Venise et de l'OSCE/BIDDH ([CDL\(2023\)001](#)) (MJ/sch) sur la loi sur les partis politiques de l'Azerbaïdjan ([CDL-REF\(2023\)012](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Bílková, Mme Deskoska, M. Velaers, Mme Lolita Čigāne (OSCE/ODIHR, experte) et M. Fernando Casal Bértoa (OSCE/ODIHR, expert). Cette demande d'avis conjoint a été présentée par le comité du suivi de l'Assemblée parlementaire le 15 décembre 2022. Le Conseil des élections démocratiques examinera ce projet d'avis conjoint lors de sa réunion du 9 mars 2023.

16. Kirghizistan

Projet d'avis sur le règlement du Jogorku Kenesh et sur les amendements à la loi sur le règlement du Jogorku Kenesh

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet d'avis ([CDL\(2023\)008](#)) (SK/har) sur le règlement du Jogorku Kenesh et sur les amendements à la loi sur le règlement du Jogorku Kenesh ([CDL-REF\(2023\)003](#)), ([CDL-REF\(2023\)004](#)), ([CDL-REF\(2023\)008](#)), et ([CDL-REF\(2023\)009](#)), rédigé sur la base des commentaires de Mme Bílková, M. Carozza et Mme Hermanns. Cette demande d'avis a été présentée par le ministre de la Justice le 17 janvier 2023.

17. Ukraine

Mémoire amicus curiae sur certaines questions liées à la procédure de nomination et de révocation du directeur du Bureau national de lutte contre la corruption de l'Ukraine (le BNLC) et du directeur du Bureau d'enquête d'État (le BEE)

La Commission est invitée à examiner, en vue de son adoption, le projet de mémoire *amicus curiae* ([CDL\(2023\)003](#)) (SJ/ba) sur certaines questions liées à la procédure de nomination et de révocation du directeur du BNLC et du directeur du BEE, rédigé sur la base des commentaires de M. Kuijjer, Mme Nussberger, M. Ojanen et M. Vargas Valdez. Ce projet de mémoire *amicus curiae* a été demandé par le président de la Cour constitutionnelle de l'Ukraine le 12 septembre 2022.

11:00-11:30	<i>Pause café</i>
11 :30-12 :30	<i>Rapport sur la réunion de la sous-commission sur les méthodes de travail</i>
	<i>Rapport sur la réunion conjointe des sous-commissions sur les institutions démocratiques, sur les droits fondamentaux et sur l'Etat de droit</i>
	<i>Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques</i>
	<i>Divers</i>

18. Rapport de la réunion de la sous-commission sur les méthodes de travail (9 mars 2023)

Le Président de la sous-commission informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 9 mars 2023, en particulier, la Commission est invitée à adopter le projet de Principes de conduite pour les membres, les membres suppléants et les experts de la Commission européenne pour la démocratie par le droit (Commission de Venise) ([CDL\(2023\)018](#)), ainsi que le Règlement intérieur révisé de la Commission ([CDL\(2023\)020](#)).

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

19. Rapport de la réunion conjointe des sous-commissions sur les institutions démocratiques, sur les droits fondamentaux et sur l'état de droit (9 mars 2023)

Le Président de la sous-commission informera la Commission des résultats et conclusions de la réunion tenue le 9 mars 2023.

20. Adoption du rapport annuel d'activités 2022

La Commission est invitée à examiner en vue de son adoption le projet de rapport annuel d'activités 2022 ([CDL\(2023\)017](#)).

21. Informations sur les conférences et séminaires

La Commission sera informée des conférences et séminaires à venir :

- 20^e réunion du Conseil mixte sur la justice constitutionnelle et mini-conférence sur «Les mesures prises par les États en réponse à la crise du COVID-19 et leur impact sur la justice constitutionnelle - jurisprudence constitutionnelle sur les situations d'urgence», qui se tiendra à Sofia, Bulgarie, dans les 24 au 25 avril 2023.

- Conférence sur le patrimoine constitutionnel européen, Strasbourg les 4 et 5 mai 2023;
- Conférence de l'APCE sur les élections en temps de crise – défis et opportunités – à Berne les 9 et 10 mai 2023 ;
- Conférence internationale sur la cybersécurité et les élections à Madrid du 10 au 12 mai 2023

22. Rapport de la réunion du Conseil des élections démocratiques (9 mars 2023)

Le président du Conseil informera la Commission des résultats et des conclusions de la réunion du 9 mars 2023 (voir le document ([CDL\(2023\)019](#))).

L'avis conjoint sur la loi sur les partis politiques de l'Azerbaïdjan s'inscrit dans le cadre de la coopération avec l'Assemblée parlementaire (voir point 15).

[Lien à l'ordre du jour annoté](#)

23. Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle

La Commission sera informée de la réunion du Bureau de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle qui se tiendra à Venise le samedi 11 mars 2023.

24. Autres questions

25. Dates des prochaines sessions plénières

135 ^e	session plénière	9-10 juin 2023
136 ^e	session plénière	6-7 octobre 2023
137 ^e	session plénière	15-16 décembre 2023

Les réunions des sous-commissions ainsi que la réunion du Conseil des élections démocratiques auront lieu la veille des sessions plénières.